

Toulouse, le 24 octobre 2016

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

***Insee Flash Occitanie n° 17***  
***Travailler pendant sa retraite ou ses études,***  
***zoom sur des situations particulières***

En 2013, en Occitanie, 25 900 retraités ou pré-retraités et 16 200 élèves ou étudiants conjuguent leur situation avec l'exercice d'un emploi. Les retraités qui travaillent occupent alors plus souvent des emplois non salariés et les métiers qu'ils exercent sont davantage diversifiés. Occuper un emploi lorsqu'on est retraité ou étudiant répond à des problématiques personnelles variées : choix de vie ou de revenus complémentaires voire de subsistance, financement des études, recherche d'autonomie ou d'expérience professionnelle pour les jeunes...

En Occitanie, 44 800 emplois sont occupés par des personnes de 15 ans ou plus qui, au recensement de la population de 2013, se déclarent à titre principal dans une situation dite d'inactivité. Il s'agit alors le plus souvent de retraités ou pré-retraités (25 900 personnes), d'élèves ou étudiants hors contrats d'apprentissage et stages rémunérés faisant partie intégrante du cursus de formation (16 200 personnes), et plus rarement, d'hommes ou de femmes au foyer (2 700 personnes).

**Une situation de moins en moins marginale pour les retraités**

Ces situations conjuguant inactivité et activité restent globalement assez marginales, représentant 2,1 % des emplois dans la région, soit une part comparable à la France métropolitaine. Si elles ne concernent que 1,8 % des retraités ou pré-retraités, elles tendent néanmoins à se développer au sein de cette population, leur part progressant de 0,5 point par rapport à 2008. L'assouplissement des conditions du cumul emploi-retraite intervenue à partir de 2009 contribue sans doute à favoriser cette évolution.

**Près d'un emploi sur deux à durée indéterminée**

Les élèves et étudiants cumulant un emploi sont quasiment tous salariés, pour moitié en CDI et 4 sur 10 en CDD. Seulement 4 % d'entre eux sont à leur compte. Parmi les retraités qui travaillent, en revanche, plus d'un sur trois est non salarié. Sous ce statut, les retraités peuvent en effet valoriser pour leur propre compte leurs savoir-faire acquis durant leur vie professionnelle. La profession salariée d'aide à domicile-aide ménagère est de loin la plus représentée parmi les retraités en emploi.

**Travailler pour financer ses études**

Parmi les 16 200 élèves ou étudiants exerçant un emploi, 77 % sont des étudiants au sens du recensement de la population. Dans la grande majorité des cas, les postes occupés par les étudiants sont des emplois peu qualifiés du commerce et des services à la personne. C'est le cas notamment des emplois de caissiers de magasin, de serveurs dans la restauration ou encore de vendeurs dans le prêt-à-porter. Pour ces trois professions, les horaires décalés peuvent être compatibles avec l'emploi du temps d'un étudiant.

**Pour en savoir plus :**

« Travailler pendant sa retraite ou ses études, zoom sur des situations particulières »  
*Insee Flash Occitanie n°17 (octobre 2016)*

À télécharger sur :

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=32&ref\\_id=24775](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=32&ref_id=24775)  
Des données complémentaires sont disponibles sur la version en ligne